



Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L. 271-6, R. 271-1 à R. 271-4 et R. 134-6 à R. 134-9 ; Vu le décret no 2006-1147 du 14 septembre 2006 relatif au diagnostic de performance énergétique et à l'état de l'installation intérieure de gaz dans certains bâtiments

Vu l'arrêté du 25 avril 2012 modifiant l'arrêté du 2 août 1977 modifié relatif aux règles techniques et de sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situés à l'intérieur des bâtiments d'habitation ou de leurs dépendances

Vu l'arrêté du 12 février 2014 modifiant l'arrêté du 6 avril 2007 modifié par l'arrêté du 24 aout 2010 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure de gaz

	aissance de la norme NF P45-500 de janvier 2013
A DESIGNATION DU OU DES BATIMENTS	
● Localisation du ou des bâtiments  Type de bâtiment : ☑ appartement ☐ maison individuelle  Nature du ☑ GN gaz distribué : ☐ GPL ☐ Air propané ou butané  Distributeur de gaz : GrDF  Installation alimentée en gaz : ☑ OUI ☐ NON  Rapport n° : 44637 GAZ	Désignation et situation du ou des lots de copropriété : Adresse : 15 rue du Collet 06300 NICE  Escalier : Bâtiment : N° de logement : A gauche en haut de l'escalier  Etage : 2ème Numéro de Lot : 5 Réf. Cadastrale : NC Date du Permis de construire : Avant 1949
B DESIGNATION DU PROPRIETAIRE	
<ul> <li>Désignation du propriétaire de l'installation intérie Nom : VILLE DE NICE</li> <li>Prénom :</li> <li>Adresse : 5 Rue de l'Hôtel de Ville 06300 NICE</li> </ul>	ure de gaz :
● Titulaire du contrat de fourniture de gaz : Nom : VILLE DE NICE Prénom : Adresse : 5 Rue de l'Hôtel de Ville 06300 NICE Téléphone : 04.97.13.40.63	□ Numéro de point de livraison gaz Ou □ Numéro du point de comptage estimation (PCE) à 14 chiffres Ou ☑ A défaut le numéro de compteur Numéro : 659514
C DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DI	AGNOSTIC
● Identité de l'opérateur de diagnostic Nom / Prénom : RIZZANTE Adriano Raison sociale et nom de l'entreprise : EXIM AZUR Adresse : 20 Bd Lech Walesa 06300 NICE N° Siret : 49131357300025 Désignation de la compagnie d'assurance : AXA FRANCE IAR N° de police : 10583929904 date de validité: 31/12/2022 Le présent rapport est établi par une personne dont les co Rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE le 07/03/2019 N° de certification : CPDI2403	

Norme méthodologique ou spécification technique utilisée : NF P45-500 Janvier 2013





2/5

## **D** IDENTIFICATION DES APPAREILS

Appareils rad	Appareils raccordés et CENR(4)			Observations				
Genre (1)	Genre (1) Type (2)		Débit calorifique (L/min) Taux		x de CO (ppm)		Anomalie	
Marque	Puissance (kW)			CENR				
Modèle	Localisation	Théorique	Mesuré	ou A.R. sans D.E.M (3)	D.E.M à l'arrêt (3)	D.E.M en marche (3)	Motif de l'absence ou de l'impossibilité de contrôle pour chaque appareil concerné	
Chauffe-eau	Non raccordé	Non vérifiable						
			0.00					
	Cuisine - Mur C							

Autres appareils		Observations	
Genre (1)	Type (2)	Anomalie	
Marque Modèle	Puissance (kW) Localisation	Motif de l'absence ou de l'impossibilité de contrôle pour chaque appareil concern	
Appareil de cuisson	Non raccordé	Anomalie(s) : 14	
Baumatic		The industry in the industry i	
	Cuisine - Mur B		

LEGENDE	
(1)	Cuisinière, table de cuisson, chauffe-eaux, chaudière, radiateur,
(2)	Non raccordé – Raccordé - Etanche
(3)	A.R.: Appareil raccordé - D.E.M: Dispositif d'Extraction Mécanique
(4)	CENR: Chauffe Eau Non Raccordé

## **E ANOMALIES IDENTIFIEES**

44637 GAZ

Point de contrôle N° <sup>(3)</sup>	A1 <sup>(4)</sup> , A2 <sup>(5)</sup> , DGI <sup>(6)</sup> ou 32c <sup>(7)</sup>	Libellé des anomalies	Recommandations			
Risques Encourus						
14	A1	La date limite d'utilisation du tuyau d'alimentation n'est pas lisible ou est dépassée				

— Fuite de gaz consécutive à l'emploi de tubes souples ou tuyaux flexibles non appropriés ; — Fuite de gaz à travers un tube souple ou un tuyau flexible en mauvais état (par exemple : fissures, craquelures)

LEGENDE	
(3)	Point de contrôle selon la norme utilisée
(4) A1	Présente une anomalie à prendre en compte lors d'une intervention ultérieure sur l'installation
(5) A2	L'installation présente une anomalie dont le caractère de gravité ne justifie pas que l'on interrompe aussitôt la fourniture du gaz, mais est suffisamment importante pour que la réparation soit réalisée dans les meilleurs délais.
(6) DGI (Danger Grave et Immédiat)	L'installation présente une anomalie suffisamment grave pour que l'opérateur de diagnostic interrompe aussitôt l'alimentation en gaz jusqu'à suppression du ou des défauts constituants la source du danger.
(7) 32c	La chaudière est de type VMC GAZ et l'installation présente une anomalie relative au dispositif de sécurité collective (DSC) qui justifie une intervention auprès du syndic ou du bailleur social par le distributeur de gaz afin de s'assurer de la présence du dispositif, de sa conformité et de son bon fonctionnement.

NOTE A L'ATTENTION DE L'ACQUEREUR : votre rapport contient une ou plusieurs anomalies de type A1 et/ou A2 ?

Vous souhaitez obtenir gratuitement des informations sur l'(les) anomalie(s) détectée(s), les travaux à réaliser ou être mis en relation avec un installateur ?

Principal distributeur de gaz naturel en France et conformément à ses missions de service public, GRDF vous informe, quel que soit votre fournisseur d'énergie.

Les conseillers GRDF sont à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en conformité de votre installation au 09 69 36 28 70 du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 9h à 18h.

Si votre installation présente un Danger Grave Immédiat, le diagnostiqueur doit interrompre immédiatement l'alimentation en gaz de (ou des)





3/5

partie(s) d'installation concernée, et GRDF prendra contact avec vous pour lever l'anomalie dans les meilleurs délais.

GRDF ne vend ni n'installe d'équipement de chauffage

**IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DU BATIMENT** 

И	(PIECES ET VOLUMES) N'AYANT PU ETRE CONTROLES ET MOTIFS
Néa	ant
G	CONSTATATIONS DIVERSES
ď	Attestation de contrôle de moins d'un an de la vacuité des conduits de fumées non présentée.
Ø	Justificatif d'entretien de moins d'un an de la chaudière non présenté.
	Le conduit de raccordement n'est pas visitable
Néa	ant
	L'installation ne comporte aucune anomalie.
₫′	L'installation comporte des anomalies de type qui devront être réparées ultérieurement.
	L'installation comporte des anomalies de type qui devront être réparées dans les meilleurs délais.
	L'installation comporte des anomalies de type  qui devront être réparées avant remise en service.
	Tant que la (ou les) anomalie(s) DGI n'a (ont) pas été corrigée(s), en aucun cas vous ne devez rétablir l'alimentation en gaz de votre installation intérieure de gaz, de la partie d'installation intérieure de gaz, du (ou des) appareil(s) à gaz qui ont été isolé(s) et signalé(s) par la ou les étiquettes de condamnation.
	L'installation comporte une anomalie 32c qui devra faire l'objet d'un traitement particulier par le syndic ou le bailleur social sous le contrôle du distributeur de gaz
Н	ACTIONS DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC EN CAS DE DGI
	☐ Fermeture totale avec pose d'une étiquette signalant la condamnation de l'installation de gaz
Ou	Fermeture partielle avec pose d'une étiquette signalant la condamnation d'un appareil ou d'une partie de l'installation
	☐ Transmission au Distributeur de gaz par des informations suivantes :
	Référence du contrat de fourniture de gaz, du Point de Comptage Estimation, du Point de Livraison ou du numéro de compteur ;
	Codes des anomalies présentant un Danger Grave et Immédiat (DGI)
	Remise au client de la « fiche informative distributeur de gaz » remplie.
I	Actions de l'opérateur de diagnostic en cas d'anomalie 32c
	☐ Transmission au Distributeur de gaz par de la référence du contrat de fourniture de gaz, du Point de Comptage Estimation, du Point de Livraison ou du numéro de compteur
	☐ Remise au syndic ou au bailleur social de la « fiche informative distributeur de gaz » remplie





#### J SIGNATURE ET CACHET DE L'ENTREPRISE

Signature / cachet de l'entreprise Dates de visite et d'établissement de l'état de l'installation gaz



Visite effectuée le : 07/03/2022 Fait à NICE le 07/03/2022 Rapport n° : 44637 GAZ

Date de fin de validité : 06/03/2025

Nom / Prénom du responsable : **WEGENER Matthias** Nom / Prénom de l'opérateur : **RIZZANTE Adriano** 

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.





#### **CERTIFICAT DE QUALIFICATION**

# Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI2403

Version 007

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

#### Monsieur RIZZANTE Adriano

Est certifié(e) selon le référentiel l.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante sans mention Amiante Sans Mention\*

Date d'effet : 23/10/2018 - Date d'expiration : 22/10/2023

DPE individuel Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel

Date d'effet : 26/02/2019 - Date d'expiration : 25/02/2024

Electricité Etat de l'installation intérieure électrique

Date d'effet : 26/02/2019 - Date d'expiration : 25/02/2024

Gaz Etat de l'installation intérieure gaz

Date d'effet: 07/03/2019 - Date d'expiration: 06/03/2024

Plomb: Constat du risque d'exposition au plomb Plomb

Date d'effet : 20/02/2019 - Date d'expiration : 19/02/2024

Termites Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine

Date d'effet: 07/03/2019 - Date d'expiration: 06/03/2024

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edité à Saint-Grégoire, le 28/02/2019.

perage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâti

reference de la meniorité de la meniorité de la liste A et des matrieurs et produits de la liste B et évaluation principique de l'état de conservation des matrieurs et produits de la liste A et des matrieurs et produits de la liste B et évaluation principique de l'état de conservation des matrieurs et produits de la liste de établissements receivent du public répondent aux catégories 1 à 4 dans des immusibles de travel habergain plan de 300 personnes ou dans des bittems et à produits de la liste C Les assembles visuals à l'aissu des traveux de retaits du de confirment Archét du 27 pourmes 2006 modificaissant les critières de certification des constats de risque d'exposition la priemble de traveux de retaits de certification des constats de risque d'exposition la priemble de la liste C Les assembles avait les confirments des certifications des complements des positions physiques priembles que la liste de la liste C liste assemble des priembles des personnes physiques priembles des priembles des physiques priembles des priem



Certification de personnes Diagnostiqueur

Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance - Bât K - 35760 Saint-Grégoire

CPE DI FR 11 rev13